

- **Qu'est-ce que l'Écolothèque ?**

Bienvenue dans cette structure de la Métropole de Montpellier qui a pour vocation de promouvoir l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable à travers une pédagogie originale et ludique.

Durant le temps scolaire, son partenariat avec l'Éducation Nationale permet au Centre de Ressources de recevoir des classes en projet ou en visite de sensibilisation.

Les mercredis et vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs de l'Écolothèque reçoit les enfants de la Métropole. Des Centres Spécialisés pour personnes handicapées peuvent également être accueillis sur la structure.

- **Qu'y trouve-t-on ?**

Sur un domaine de 4 hectares, une grande variété d'espaces sont disponibles :

- une ferme (animaux, jardins à thèmes, verger pédagogique)
- une mare
- un espace arboré d'espèces méditerranéennes et ornementales
- des haies
- un pré pour jeux, pique-niques et activités de plein-air
- une médiathèque, des salles d'activités...

## Pour le bien-être et la sécurité de tous...

- Les enfants doivent être **en permanence** groupés et sous la responsabilité d'adultes **garants de leurs actes**. Il est demandé d'être particulièrement vigilant durant la pause méridienne, afin que les enfants ne se mettent pas en danger et ne causent pas de dégâts.
- Merci de respecter les plantes et les animaux en parlant et en marchant doucement.
- Il est formellement **interdit d'entrer dans les enclos des animaux** en l'absence de personnel de l'Écolothèque et de grimper aux arbres ou sur les clôtures.
- Les jeux extérieurs du pré sont réservés aux enfants de moins de 6 ans.
- Faire attention aux enclos **électrifiés** et refermer les portes des jardins derrière vous.
- Pour la bonne santé des animaux, un apport de nourriture ne peut se faire qu'avec l'accord préalable du personnel.
- Il est possible de consommer quelques fruits du verger sur place, **mais vous ne pouvez en emporter**.
- Jeter les déchets dans les bonnes poubelles (différencier poubelle grise et jaune).

## Bon à savoir...

- Des plans plastifiés sont disponibles à côté du grand plan de l'entrée. Pensez à les **remettre en place avant votre départ**.
- Les animaux ne sont pas toujours dans leur enclos, ils peuvent être en pâture dans les prés ou le verger (tonte naturelle des parcelles et apport de nourriture fraîche).
- Les toilettes « élémentaires » se situent à côté de l'évier en inox près des tables. Les toilettes « maternelles » sont attenantes à la salle d'activité maternelle.
- Les points d'eau potable sont signalés par une petite affiche.
- Le prêt d'outils pédagogiques est possible sur demande plusieurs jours avant la venue. Merci de ramener le matériel avant votre départ.

# Découvrir, s'émouvoir, comprendre...



Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole  
1, rue T. Renaudot - 34 430 Saint Jean de Védas  
Tel. : 04 67 15 49 12  
Courriel : [ecolothèque@montpellier3m.fr](mailto:ecolothèque@montpellier3m.fr)  
<http://ecolothèque.montpellier3m.fr>

**Partons à la découverte de toutes ses richesses !**

À partir de la rentrée 2024, la Métropole de Montpellier a fait le choix de supprimer les « Bus du Savoir » dont le bus de l'Écolothèque faisait partie.

En conséquence, les classes ayant obtenu une date de venue à l'Écolothèque, devront désormais s'occuper elles-mêmes de leur mode de déplacement.

Pour cela, elles peuvent contacter leur municipalité et/ou leur conseiller de circonscription.

Nous vous rappelons que la législation en vigueur concernant les sorties scolaires interdit de placer trois élèves sur une banquette prévue pour deux personnes.

L'encadrement minimum pour une classe en visite à l'Écolothèque :

Pour une classe de CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2 :

- l'enseignant seul et un accompagnateur suivant l'effectif de la classe.

**Attention**, toute classe dépassant 15 élèves doit disposer d'un accompagnateur en plus de l'enseignant !

Pour une classe de maternelle :

- l'enseignant ,
- deux personnes bénévoles agréées pour l'encadrement,
- l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

L'Écolothèque fixe un **seuil maximum** d'encadrants à **7 adultes par classe**. Elle se réserve le droit de refuser l'entrée aux classes ne respectant pas le seuil minimum ou maximum d'encadrants. Les enfants n'appartenant pas à la classe (autre enfant de parent encadrant par exemple) ne sont pas admis.

L'Écolothèque accueille les classes à partir de 9h et jusqu'à 16h15. Afin que le temps sur place ne soit pas trop court, il est conseillé de programmer une prise en charge par le bus le plus tôt possible, que ce soit le matin ou l'après-midi.

- Pour tout problème relatif au planning (annulation de visite par exemple) contacter au plus vite :

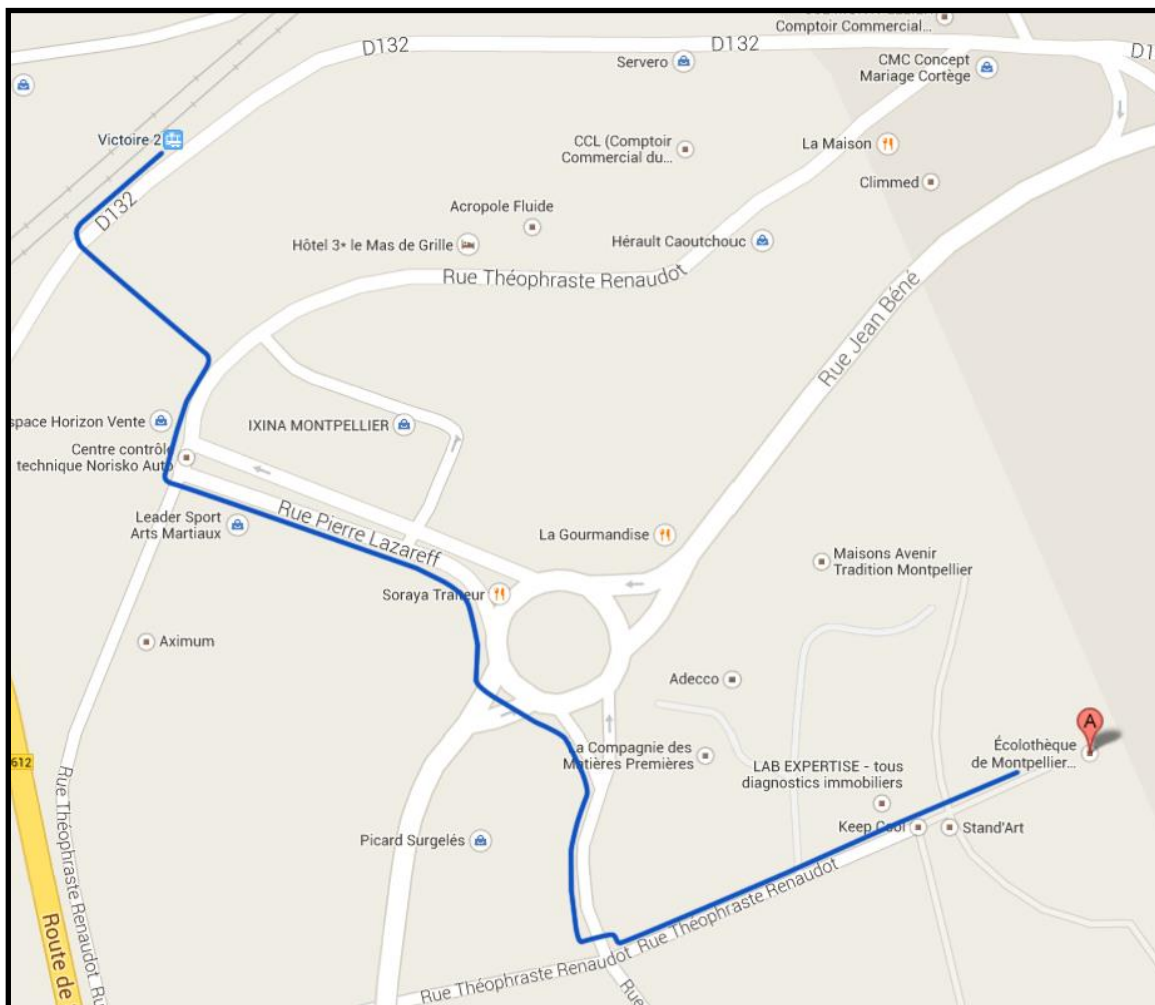
Alexandre NICOLAS : 04 67 15 49 12

[alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr](mailto:alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr)

- Par contre, étant donné que nous ne gérons plus l'affrètement de bus, merci de **ne pas nous contacter** pour :
  - nous demander les horaires de prise en charge,
  - savoir la capacité du bus affrété,
  - un retard du bus,
  - connaître le lieu de prise en charge.

Pour aller de votre école à l'Écolothèque, vous pouvez trouver le meilleur itinéraire à partir du site suivant : [http://www.tam-voyages.com/ri/?rub\\_code=4&noscript=0](http://www.tam-voyages.com/ri/?rub_code=4&noscript=0)

L'Écolothèque se trouve à environ 500 m de l'arrêt « Victoire 2 » sur la ligne 2 du tramway.



Le parcours le plus sûr et le plus rapide est signalé en bleu.

Il est conseillé de prévoir un encadrement plus important que pour un déplacement en bus.

Les classes en autonomie venant en tramway à la journée pourront disposer d'une salle pour s'abriter, pique-niquer ou se reposer. Les petits de maternelle pourront utiliser les dortoirs si l'enseignant en fait la demande **au moins une semaine avant la venue**.

Merci de respecter les lieux, de nombreuses poubelles sont disponibles sur le site.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Alexandre NICOLAS

Tél : 04 67 15 49 12

Courriel : [alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr](mailto:alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr)

Nous faisons en sorte que votre visite se passe dans les meilleures conditions. Il est possible qu'à votre arrivée nous vous transmettions des consignes particulières. Pour le respect des lieux et la sécurité de tous, nous vous remercions de vous y conformer.

## Visite de sensibilisation en autonomie :

Plusieurs panneaux invitent les enfants à découvrir le domaine agricole de l'Écolothèque. Ils permettent de connaître les différentes espèces animales et végétales présentes sur le site.

Des panneaux sur l'agroécologie sont également présents, ils s'adressent davantage aux classes de cycle 3.

Pour vous aider à effectuer une visite à thème, de nombreux outils pédagogiques sont à votre disposition dans la partie « Pédagothèque » notre site Internet.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une visite en sensibilisation est prévue sur une demi-journée ou une journée si vous venez en tramway. Pour les venues à la journée, une salle sera mise à disposition.

Les visites de sensibilisation ne sont pas accompagnées mais bénéficient d'un accueil de quelques minutes par un membre de l'équipe d'animation.

Alexandre NICOLAS, Directeur du Centre de Ressources, reste à votre disposition aux heures de classe, le **mercredi matin et le soir jusqu'à 18h sur rendez-vous** pour préparer avec vous cette visite : informations générales, plan du site, supports pédagogiques... afin que vous puissiez l'effectuer de façon autonome dans les meilleures conditions. Le Centre est fermé les mercredis après-midi.

## Les classes avec encadrement pédagogique :

Avant la première venue à l'Écolothèque, il est indispensable que le projet soit bien défini. Une préparation avec Alexandre NICOLAS est indispensable pour les classes à la semaine, les projets et les visites thématiques. Elle aura lieu principalement un mercredi matin sur rendez-vous.

## Accueil des classes :

Il est demandé à l'enseignant responsable de la classe de **signaler son arrivée à l'accueil** de l'Écolothèque en sonnant sur la sonnette « **Scolaires** ».

Toutes les classes accueillies à la journée à l'Écolothèque bénéficient d'une salle et peuvent pique-niquer.

**Pique-nique :** Dans une démarche écologique, nous vous suggérons dans la mesure du possible d'organiser un pique-nique zéro déchet afin de sensibiliser les enfants et de donner encore plus de sens à votre visite.

Plusieurs poubelles sont par ailleurs à votre disposition, dans les salles et sur l'aire de pique-nique, nous vous remercions de faire respecter les consignes de tri aux enfants et parents accompagnateurs.

## Contact :

Alexandre NICOLAS, directeur du Centre de Ressources de l'Écolothèque, missionné par la DSDEN de l'Hérault :

Tél : 04 67 15 49 12

Courriel : [alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr](mailto:alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr)



Je reste à l'extérieur  
des enclos des animaux.



Je ne nourris pas les animaux  
sans autorisation.



Je jette mes déchets  
dans la bonne poubelle.



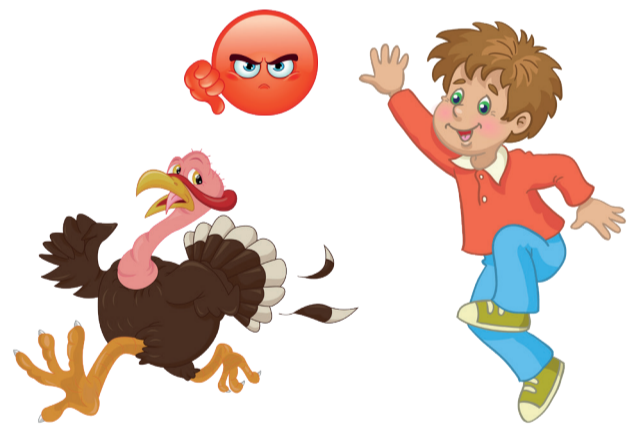
Je ne grimpe ni aux arbres,  
ni sur les barrières.



Je fais attention aux  
clôtures électriques.



Je peux goûter un fruit sur place,  
mais pas en emporter.



Je laisse  
les animaux tranquilles.



Je referme les portes  
des jardins.



Je respecte  
les plantations et  
les végétaux  
de toutes sortes.



Je reste toujours  
près d'un adulte.